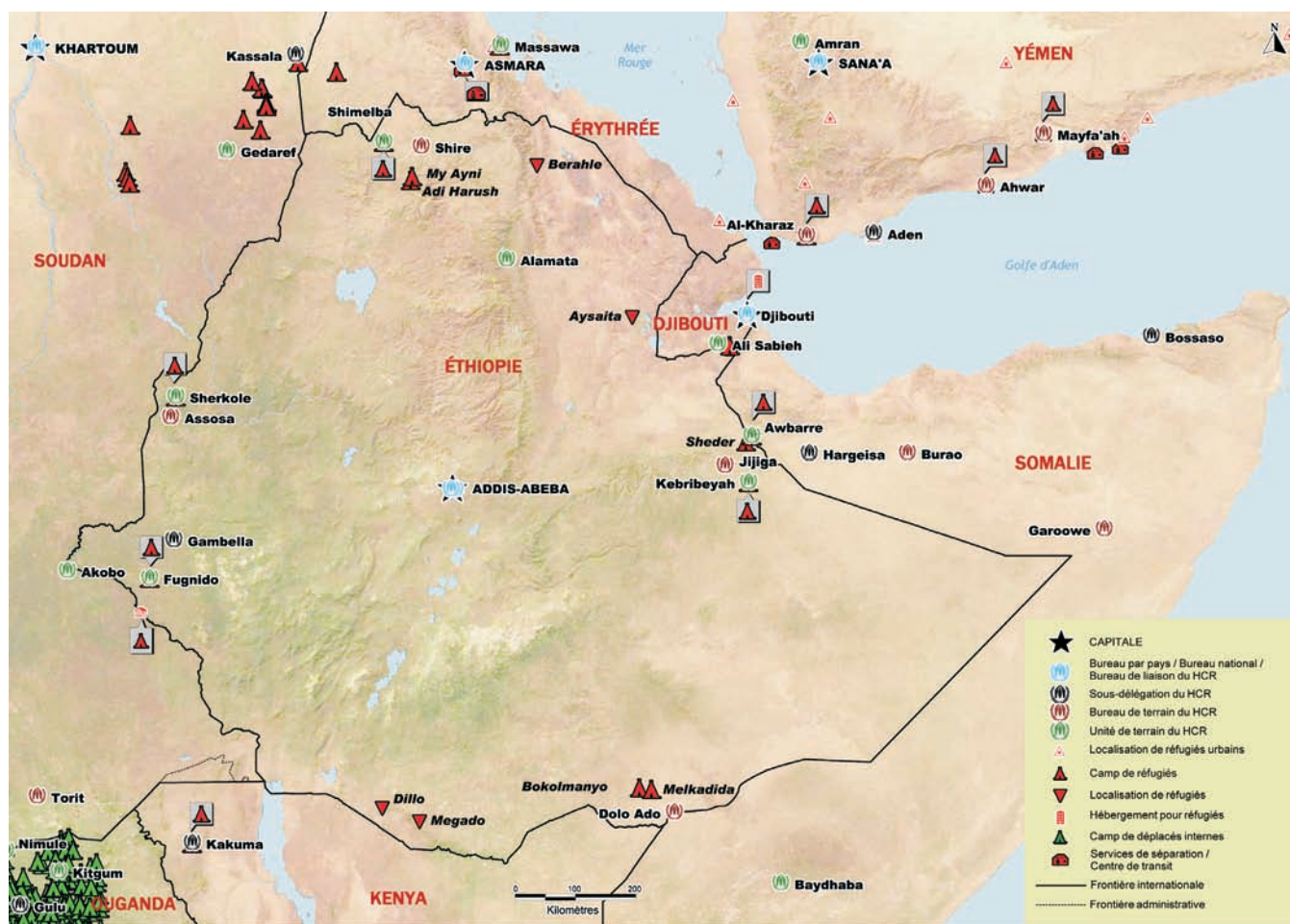


ÉTHIOPIE



Environnement opérationnel

Contexte

La crise humanitaire qui sévit en Somalie et l'instabilité politique qui règne dans ce pays, ainsi que dans d'autres États de la Corne de l'Afrique, entraînent des problèmes d'insécurité en Éthiopie. Les relations que le pays entretient avec l'Érythrée demeurent tendues et peuvent à tout moment se transformer en un conflit

ouvert. Les limites du Gouvernement fédéral de transition en Somalie, ainsi que les pressions exercées par les mouvements islamistes dans ce pays, ont accru les tensions le long de la frontière.

L'escalade de la crise en Somalie a entraîné un afflux massif de réfugiés en Éthiopie, nécessitant l'ouverture de quatre camps à Sheder, Awbarre, Bokolmanyo et Melkadida pour accueillir les nouveaux arrivants. Un cinquième camp pourrait être aménagé

Chiffres prévisionnels pour l'Éthiopie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Soudan	21 400	21 400	9 100	9 100
	Somalie	91 100	91 100	126 300	126 300
	Érythrée	46 400	46 400	61 600	61 600
	Pays divers	470	470	0	0
Demandeurs d'asile	Soudan	10	10	10	10
	Somalie	40	40	50	50
	Érythrée	10	10	10	10
	Pays divers	100	100	30	30
Déplacés internes	Éthiopie	365 000	0	365 000	0
Apatrides	Apatrides	1 000	0	1 000	0
Total		525 530	159 530	563 100	197 100

Objectifs et cibles prioritaires

Environnement de protection favorable

- Les déplacements secondaires de réfugiés sont réduits par des activités de sensibilisation et d'assistance.
 - ☞ *Le HCR entreprend des campagnes d'information à la radio, des projets d'enseignement supérieur et des activités génératrices de revenus.*
- La protection des enfants réfugiés est renforcée.
 - ☞ *Des mécanismes de suivi sont mis en place pour les mineurs séparés ou non accompagnés.*
 - ☞ *Des procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant sont instaurées et appliquées en fonction des besoins.*
 - ☞ *Des activités d'information et de sensibilisation sont entreprises pour prévenir le travail des enfants.*
- Les besoins physiques et matériels des personnes ayant des vulnérabilités particulières sont satisfaits et leur protection assurée.
- Des mécanismes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste sont mis en place dans les sites d'accueil des réfugiés.
 - ☞ *Tous les sites qui accueillent des réfugiés sont pourvus de mécanismes et de procédures standard pour*

prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste.

Procédures de protection équitables

- Les capacités du Gouvernement en matière d'enregistrement et de délivrance de documents sont renforcées.
 - ☞ *Les réfugiés et les demandeurs d'asile sont enregistrés et reçoivent des documents.*

Besoins et services essentiels

- L'approvisionnement en eau potable est accru.
 - ☞ *Des réseaux d'alimentation en eau sont construits ou améliorés.*
 - ☞ *Dans tous les camps, l'approvisionnement en eau potable atteint 20 litres par personne et par jour.*
- Les réfugiés disposent d'une quantité suffisante d'articles domestiques et d'hygiène.
 - ☞ *Les réfugiés sont régulièrement approvisionnés en combustible et en articles domestiques de base.*
 - ☞ *Des protections périodiques sont distribuées à toutes les femmes et jeunes filles en âge de procréer.*
- Les abris et les infrastructures des camps sont améliorés.

☞ *Les réfugiés bénéficient d'abris individuels ou familiaux ou d'abris d'urgence.*

- Les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à des soins de santé.
 - ☞ *Des soins de santé primaire sont dispensés, y compris des services d'hospitalisation.*
 - ☞ *Le HCR organise l'approvisionnement en médicaments essentiels et leur gestion.*
 - ☞ *Les réfugiés bénéficient de services de santé communautaires et d'actes de laboratoire essentiels et ont accès à des structures permettant de réduire les risques de transmission et de déclenchement des maladies.*
 - ☞ *Les taux de mortalité et de morbidité infantiles sont maintenus à un niveau minimum grâce à des services de santé primaires complets et intégrés.*
 - ☞ *Le taux de malnutrition aiguë globale reste inférieur à 8 pour cent.*
- Les enfants réfugiés ont accès à l'éducation.
 - ☞ *Une éducation primaire et secondaire est dispensée à tous les enfants réfugiés.*
 - ☞ *Des mesures sont prises pour accroître le taux de scolarisation et de rétention.*
 - ☞ *Les jeunes, et en particulier les filles, bénéficient d'un meilleur accès à une éducation formelle ou non formelle.*

à Genele si le nombre de réfugiés fuyant la Somalie demeure élevé.

Pour faire face à l'afflux incessant de demandeurs d'asile en provenance d'Érythrée, le Haut Commissariat et l'Administration

chargée des affaires de réfugiés et de rapatriés (ARRA) ont conjointement ouvert un nouveau camp à Adi Harush. Celui-ci prendra en charge les réfugiés ne pouvant être accueillis au camp de My Ayni, qui a été créé en 2009 mais atteindra sous peu sa capacité maximum.

Le manque de possibilités d'emploi rémunéré en Éthiopie pousse de nombreux réfugiés à entreprendre, à leurs risques et périls, des déplacements secondaires en direction d'autres pays. La nouvelle politique « hors camp » adoptée par le Gouvernement autorisera les réfugiés érythréens dépourvus de casier judiciaire à quitter les camps pour s'installer dans n'importe quelle région du pays, à condition d'être en mesure de subvenir à leurs besoins ou d'être pris en charge financièrement par d'autres personnes. Cela devrait permettre d'enrayer les mouvements secondaires des réfugiés érythréens, tout en améliorant leur accès aux services et en leur permettant de resserrer les liens avec les

Des centaines de Somaliens, principalement des femmes et des enfants, se sont enfuis en Éthiopie pour échapper aux combats entre les troupes du mouvement Al-Shabaab et les forces du Gouvernement fédéral de transition.



Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	7
□ Effectifs totaux	212
Internationaux	25
Nationaux	143
JEA	5
VNU	6
Autres	33

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Administration chargée des affaires de réfugiés et de rapatriés

Agence de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement

Bureau de la distribution des eaux de jijjiga ; État régional national somali

Office des routes rurales de Gambella

ONG :

Africa Humanitarian Action

African Humanitarian Aid and Development Agency

Comité international de secours

Fédération luthérienne mondiale

Gaia Association

Hugh Pilkington Charitable Trust

Mother and Child Development Organization

Rehabilitation and Development Organization

Save the Rural Society

Service des réfugiés et des rapatriés/*Development and Inter-Church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church*

Service jésuite des réfugiés

Society of International Missionaries

ZOA - *Refugee Care* (Pays-Bas)

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Bureau de la santé

Bureau de l'éducation

Office de prévention et de lutte contre le VIH et le sida

Autres :

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

FNUAP

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

OIM

ONUSIDA

Organization for Social Science Research in East Africa

PAM

PNUD

Safer Africa

UNICEF

VNU

communautés locales. Cette nouvelle politique prévoit des mesures en faveur de l'éducation et de la formation technique des réfugiés qui ne bénéficieront plus de l'assistance du HCR. Elle est également destinée à faciliter le regroupement familial et à alléger la demande de réinstallations.

Aucun réfugié soudanais n'a sollicité de rapatriement librement consenti en 2009. Il ressort des consultations informelles menées auprès de ces réfugiés dans les sites d'installation de Gambella et d'Assosa qu'ils souhaitent demeurer en exil jusqu'à ce que le référendum prévu au Soudan ait été mené à bien en 2011.

○ Besoins

Le nombre total des réfugiés, qui dépasse les 140 800, devrait encore augmenter du fait des nouvelles arrivées en provenance de Somalie et d'Érythrée. Le nombre de demandeurs d'asile érythréens est également en progression, en raison principalement d'un afflux constant de personnes venues de la région d'Afar. Le HCR prévoit d'ouvrir un bureau de terrain à Alamata en janvier 2011, afin d'offrir protection et assistance à ces réfugiés.

Quelque 2 700 réfugiés kenyans d'origine borena auront regagné leur pays d'ici la fin 2010. Le HCR continuera à leur porter assistance tout en préparant leur rapatriement. L'Organisation aidera également les réfugiés soudanais à rentrer dans leur pays lorsque la situation au Soudan sera propice aux retours. Les réfugiés urbains, en majorité originaires de République démocratique du Congo (RDC), ont toujours besoin de la protection et de l'assistance du HCR.

En 2010, le HCR a procédé à 480 réinstallations et a déposé plus de 1 200 demandes au cours des huit premiers mois de l'année. Les besoins en réinstallation

sont toutefois beaucoup plus importants, puisque plus de 8 400 cas ont été recensés par l'Organisation.

Les besoins les plus pressants relevés en Éthiopie concernent l'accès à l'éducation, la construction d'abris, le renforcement des infrastructures, l'amélioration de l'état de santé de la population, ainsi que l'approvisionnement en eau potable des camps de réfugiés, qui sont généralement situés dans des zones arides.

Stratégie et activités en 2011

La réinstallation demeure la seule solution réaliste pour les Érythréens et les Somaliens réfugiés en Éthiopie. Tout en s'efforçant de la promouvoir, le HCR continuera à plaider pour une amélioration de la politique d'asile et des conditions offertes aux nouveaux arrivants.

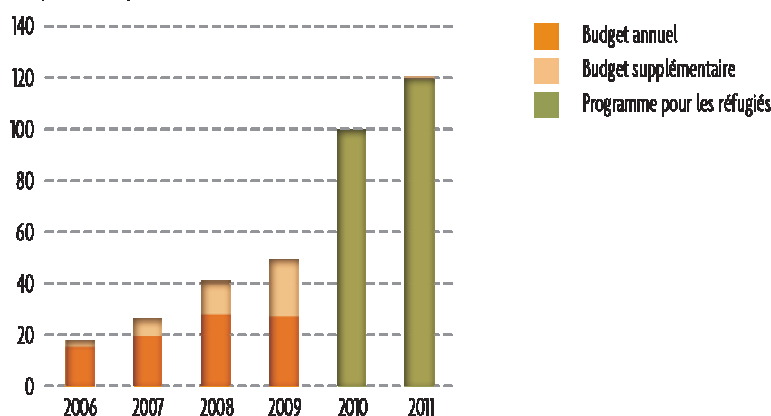
Entre autres priorités pour 2011, le HCR s'emploiera à accroître l'autosuffisance des réfugiés, à plaider auprès du Gouvernement pour l'inciter à lever ses réserves à la Convention de 1951 et à favoriser l'intégration sur place. La réinstallation collective des réfugiés érythréens et le traitement rapide des dossiers des réfugiés somaliens (dont plus de 5 300 devraient être réinstallés en 2011) permettront d'améliorer la situation actuelle.

Les réfugiés soudanais désireux d'attendre les résultats du référendum de 2011 avant de regagner leur pays continuent à recevoir l'assistance du HCR. Tout en assurant leur protection pendant leur exil, l'Organisation leur dispensera une aide au rapatriement quand la situation au Soudan sera propice aux retours.

Les réfugiés vivant en milieu urbain continueront également à bénéficier d'une aide pour obtenir des documents d'identité ou autres, ainsi que des vivres, un logement et des soins de santé. Le HCR favorisera

Budget du HCR en Éthiopie 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



l'intégration sur place et la naturalisation des réfugiés qui ne peuvent ou ne souhaitent regagner leur pays.

○ Contraintes

Une dégradation des conditions de sécurité et de la situation politique dans les pays avoisinants pourrait entraîner une augmentation du nombre de réfugiés érythréens ou somaliens présents en Éthiopie ou inciter des Soudanais rapatriés à repartir en sens inverse. De plus, la hausse du prix des carburants et des vivres risque d'entraver les efforts visant à améliorer les conditions de vie des réfugiés dans les camps. Enfin, l'aggravation de la sécheresse pourrait contrarier les efforts déployés par le HCR pour promouvoir les activités génératrices de revenus des réfugiés et des communautés d'accueil.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Le HCR contribue aux efforts de l'Équipe des Nations Unies dans le pays pour mettre

en œuvre l'initiative « Unis dans l'action » en Éthiopie, en particulier dans le domaine de l'action humanitaire. L'Organisation dirige le module de la protection, au sein duquel collaborent des institutions des Nations Unies et des ONG, et plaide pour que les besoins de protection des déplacés internes soient reconnus en Éthiopie. Au niveau interorganisationnel, le HCR préside des réunions avec ses partenaires pour examiner l'exécution et l'impact des programmes.

| Informations financières |

Au cours des cinq dernières années, le budget-programme annuel pour l'Éthiopie a connu une progression constante en raison du nombre croissant de réfugiés, en particulier somaliens, auxquels le HCR offre protection et assistance. L'augmentation du budget 2011 résulte de la prise en compte des besoins mis en évidence lors des évaluations globales, qui ont fait apparaître la nécessité d'accroître les prestations dans le domaine de l'éducation, des abris, des infrastructures, de la santé et de l'eau.

Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Les nouveaux camps d'Adi Harush et de Melkadida pâtiront des carences des installations dans le domaine de l'eau, de la santé, de l'éducation et des abris.
- La distribution d'articles non alimentaires de base sera interrompue. La pénurie de combustible pour la cuisson contraindra les femmes réfugiées à se risquer à l'extérieur des camps pour collecter du bois de chauffe.
- Il sera impossible de construire des infrastructures d'assainissement et d'alimentation en eau en vue d'agrandir le camp de Shedder pour quelque 2 250 personnes récemment reconnues comme réfugiés.
- Le HCR renoncera à construire un pont dans le camp d'Awbarre, où des inondations ont récemment coûté la vie à deux réfugiés.
- Il sera impossible d'améliorer les abris de la population actuelle ou des nouveaux arrivants dans les camps destinés aux réfugiés érythréens.

Budget 2011 pour l'Éthiopie (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Instruments régionaux et internationaux	77 915	0	0	77 915
Cadre juridique national	61 379	0	0	61 379
Cadre administratif national	39 547	0	0	39 547
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	82 740	82 740
Politiques de migrations nationales et régionales	235 024	0	0	235 024
Prévention du déplacement	32 045	0	42 740	74 784
Prévention de l'apatridie	105 078	88 219	0	193 296
Coopération avec les partenaires	117 770	63 219	52 740	233 729
Politiques de développement national	397 556	83 219	0	480 774
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	34 065	0	0	34 065
Accès au territoire	125 318	0	0	125 318
Non-refoulement	122 490	0	0	122 490
Protection de l'environnement	5 788 808	0	0	5 788 808
Gestion des urgences	223 494	0	0	223 494
Sous-total	7 360 487	234 656	178 219	7 773 361
Procédures de protection équitables				
Conditions d'accueil	1 459 705	0	0	1 459 705
Enregistrement et établissement de profils	2 237 032	0	0	2 237 032
Accès aux procédures d'asile	357 336	0	0	357 336
Détermination de statut juste et efficace	459 000	0	0	459 000
Regroupement familial	110 063	0	0	110 063
Documents individuels	362 295	0	0	362 295
Documents d'état civil	292 526	0	0	292 526
Sous-total	5 277 956	0	0	5 277 956

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Protection contre la violence et l'exploitation				
Impact sur les communautés hôtes	1 784 068	0	0	1 784 068
Effets du conflit armé	40 198	0	0	40 198
Application de la loi	787 395	0	0	787 395
Système de gestion de la sécurité communautaire	427 020	0	0	427 020
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	2 556 911	0	98 219	2 655 130
Protection des enfants	3 109 569	0	0	3 109 569
Liberté de mouvement	623 203	0	0	623 203
Accès aux solutions juridiques	199 018	0	0	199 018
Sous-total	9 527 382	0	98 219	9 625 601
Besoins élémentaires et services essentiels				
Sécurité alimentaire	932 800	0	0	932 800
Nutrition	2 738 675	0	0	2 738 675
Eau	10 697 363	0	0	10 697 363
Abris et autres infrastructures	11 961 291	0	76 609	12 037 901
Articles ménagers et d'hygiène de base	12 737 723	0	0	12 737 723
Soins de santé primaire	11 689 606	0	0	11 689 606
VIH et sida	2 404 964	0	0	2 404 964
Éducation	8 031 883	0	0	8 031 883
Services d'assainissement	4 443 883	0	0	4 443 883
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	3 330 751	0	96 609	3 427 361
Sous-total	68 968 939	0	173 219	69 142 157
Autogestion et participation communautaires				
Évaluation participative et mobilisation communautaire	594 933	0	0	594 933
Autogestion de la communauté et représentation équitable	447 707	0	0	447 707
Gestion et coordination des camps	178 771	0	0	178 771
Autosuffisance et moyens d'existence	4 526 104	0	0	4 526 104
Sous-total	5 747 516	0	0	5 747 516
Solutions durables				
Stratégie de solutions durables	833 427	0	0	833 427
Retour volontaire	1 411 507	0	0	1 411 507
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	28 650	0	0	28 650
Réinstallation	1 044 182	0	0	1 044 182
Appui à l'intégration sur place	202 436	0	0	202 436
Sous-total	3 520 202	0	0	3 520 202
Relations extérieures				
Relations avec les donateurs	77 512	0	0	77 512
Mobilisation des ressources	110 474	0	0	110 474
Partenariats	154 334	0	0	154 334
Information publique	1 123 901	0	0	1 123 901
Sous-total	1 466 221	0	0	1 466 221
Logistique et appui aux opérations				
Chaîne d'approvisionnement et logistique	7 177 086	0	0	7 177 086
Gestion de programme, coordination et appui	10 549 389	0	0	10 549 389
Sous-total	17 726 474	0	0	17 726 474
Total	119 595 176	234 656	449 656	120 279 488
Budget 2010 révisé	100 405 800	0	0	100 405 800